



Loire, patrimoine écologique à préserver

Thème 2 : La Loire, espace économique, espace écologique

Calendrier Engagement
2017-2020



Échéance prévisionnelle
2017

FICHE INFORMATION n° :
02_13_02

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole / Direction Générale
Environnement Services Urbains

ACTION : Projet Alimentaire territorial : produire une alimentation locale, durable et accessible à tous

RAPPEL DE L'ENGAGEMENT n° 13 :

En signant le Pacte de Milan le 15 octobre 2015, Nantes Métropole s'est engagée à valoriser les productions locales (agriculture et pêche) et la gestion durable des terres agricoles. Ce sont les premiers pas vers la définition d'un projet alimentaire territorial qui verra le jour d'ici 2020.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Le projet alimentaire territorial vise à améliorer l'autonomie alimentaire du territoire en consolidant les filières agricoles locales et en développant la consommation de produits issus de filières courtes. Il s'inspire des principes du développement durable appliqué à un sujet fédérateur et positif – l'alimentation – en vue de :

- conforter l'économie et l'emploi : relocalisation de flux économiques, filières, attractivité du territoire,
- renforcer la prise en compte de l'environnement : productions respectueuses de l'environnement (dont bio), préservation des paysages et du patrimoine cultural, contribution à la transition énergétique,
- contribuer à la cohésion sociale et faciliter l'accès pour tous à une alimentation saine : confiance réciproque entre producteur et consommateur, lutte contre les inégalités et la malnutrition.

Le PAT s'inscrit dans le prolongement des engagements de NM lors de la signature du Pacte de Milan (15/10/2015), et de la sélection par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Avril 2016 : Lancement du programme "PAT nantais"

Printemps/été 2016 : Définition de la méthodologie et établissement de la gouvernance

Automne 2016 / printemps 2017 : Réalisation du diagnostic de territoire (atouts/faiblesses) ;

Lancement du débat "Alimentation locale et durable"

Été 2017 : Synthèse des propositions d'actions

Septembre 2017 : Validation du plan d'action partagé "alimentation locale et durable"

A suivre : Mise en œuvre des actions par les différents partenaires/acteurs

MODALITÉS DU DIALOGUE CITOYEN ASSOCIÉ :

A définir entre avril 2016 et septembre 2017

DIMENSION FINANCIÈRE :

Budget prévisionnel estimé pour 18 mois – 160 000 euros

Dépenses		Recettes	
• Études-diagnostic	60 000 €	• PNA	40 000 €
• Animation	30 000 €	• ADEME	40 000 €
• AMO	30 000 €	• NM	40 000 €
• Communication	40 000 €	• CA44	40 000 €
TOTAL	160 000 €	TOTAL	160 000 €